

Rwanda : Paul Rusesabagina, splendeur et déchéance d'un « héros de Hollywood »

Jean-François Dupaquier

Afrikarabia, 11 mars 2021

Paul Rusesabagina est l'homme qui, en 1994, a accueilli à l'Hôtel des Mille-Collines, en plein centre de Kigali, quelque 1 200 Tutsi et Hutu démocrates fuyant le génocide. Dix ans plus tard, Hollywood avait fait de cet hôtelier le héros de « Hôtel Rwanda » film à grand spectacle où Paul Rusesabagina se jouait des tueurs par un mélange de ruse et de courage. Une gloire peu légitime et qui lui aurait tourné la tête. Aujourd'hui, il est trainé en justice pour terrorisme.

Lorsque commença l'extermination des Tutsi dans la nuit du 6 au 7 avril 1994 juste après l'assassinat du président du Rwanda, Paul Rusesabagina était le manager de l'Hôtel des Diplomates, l'un des meilleurs établissements de Kigali. Cependant « Les Diplomates » devinrent en quelques jours le rendez-vous préféré des organisateurs des tueries, et notamment le siège du « gouvernement des Sauveurs », le gouvernement génocidaire né du coup d'Etat du 7 avril 1994. Lorsque le gouvernement prit la route de Gitarama, l'intéressé quitta aussi l'hôtel mais il ne put suivre le convoi et échoua au Mille-Collines. Le gérant hollandais des Mille-Collines prenant la fuite avec les autres Européens, Rusesabagina lui succéda le 12 avril. Avec l'accord de la compagnie aérienne belge Sabena, propriétaire des lieux, il s'installa avec femme et enfants dans la meilleure des suites de cet établissement quatre-étoiles. On le laissait y héberger des personnes menacées, à condition qu'elles payent leur chambre. On lui saurait gré de « sauver les meubles ». Il rendrait compte de la situation à la Sabena. Quotidiennement. Dans la mesure du possible...

Un hôtel rempli à ras bord...

Un petit contingent de Casques bleus ghanéens était supposé protéger l'établissement. Il n'empêchera pas plusieurs incursions de miliciens Inter-ahamwe – que Rusesabagina dissuadera d'enlever des résidents. Au cœur de l'Apocalypse rwandaise, dans l'hôtel de 113 chambres vite surpeuplées, beaucoup dormaient dans les couloirs et la vie s'organisait tant bien que mal. A partir du moment où l'eau et l'électricité furent coupées, chaque famille ira puiser dans la piscine sa ration quotidienne. Quelques brasero permettaient de cuisiner à tour de rôle. Même si les informations filtrèrent difficilement depuis la capitale du Rwanda devenue un charnier, en Occident on pressentit que l'hôtel des Mille-Collines, bien connu de la jet-set, avait valeur de symbole. Certains des « hommes de l'Elysée », qui y eurent leur rond de serviette, ne furent pas les derniers à le comprendre.

...et un établissement symbole

Envoyé spécial du New Yorker en 1995, le journaliste américain Philip Gourevitch a fait par la suite plusieurs séjours au Rwanda. Il démontrera la « fabrique du génocide » en multipliant les interviews avec Paul Kagame, alors vice-président et ministre de la Défense, et avec des centaines de témoins au Rwanda, au Zaïre (devenu République démocratique du Congo), aux Etats-Unis, etc.

Philip Gourevitch se lia d'amitié avec Paul Rusesabagina, presque retombé dans l'oubli après le génocide. De ses multiples rencontres et de sa riche documentation il tira un livre « Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles ».[1] Gourevitch s'est fait l'historien-dramaturge du génocide perpétré contre les Tutsi. Il enjolivait peut-être l'histoire de Paul Rusesabagina, qui apparaît dans vingt-quatre pages[2] d'un ouvrage qui en compte quatre cents et qui remporta le prestigieux National Book Award l'année de sa publication (1998).

Une histoire enjolivée dès 1998...

Philip Gourevitch a émis quelques réserves sur l'action du gérant des Mille-Collines : « Il ne semblait pas se prendre pour un juste, sinon par rapport à la criminalité de certains, et il évitait cette échelle. [...] Ce qui

troublait Paul c'était que tant de ses compatriotes aient choisi l'inhumanité. [...] Paul avait donc une rare conscience morale, et souffrait de la solitude qui l'accompagne, mais la modestie avec laquelle il jugeait ses efforts en faveur des réfugiés des Mille-Collines n'avait rien de faux. »[3] Néanmoins, en lui consacrant tant de pages de son Best-seller, Philip Gourevitch incitait à voir en Rusesabagina le héros d'un drame shakespearien. Au regard de ces quelques pages d'esquisse du journaliste, le récit de nombreux témoins de cette période narrait un autre personnage, plus trouble, plus intéressé par les avantages financiers tirés de sa position, plus proche d'un opportunisme de terrain permettant de ne pas trop vite choisir son camp. Quant à la préservation de la situation sécuritaire de l'hôtel, le général Dallaire en offrit une toute autre approche.

...mais réévaluée par les rescapés

Or les années venant, les rescapés des Mille-Collines dépassèrent leur sidération initiale. Ils réfléchirent ce qui leur était arrivé. Rusesabagina cherchait-il prioritairement à les sauver ?

Le gérant éphémère des Mille-Collines changeait lui aussi, écrasé par une gloire qui lui tournait la tête, jetant sa modestie aux orties. Sans s'en rendre compte, Gourevitch avait appuyé sur le bouton d'une machine-à-broyer.

Après la défaite des génocidaires en juillet 1994, Paul Rusesabagina fut tenu en suspicion par la Sabena pour sa gestion de l'hôtel et des stocks d'alcool. La compagnie aérienne belge n'osa pas réclamer aux rescapés qu'ils s'acquittent de leurs dettes mais s'empressa de nommer un nouveau gérant européen. Retourné à une vie modeste et banale, Rusesabagina finit par quitter le Rwanda d'après-génocide où il n'était ni persécuté, ni glorifié[4]. Il obtint la nationalité belge, devint taxi à Bruxelles.

La rencontre de Terry George

En 2001, il rencontra le grand producteur, scénariste et réalisateur irlandais Terry George, convaincu de tenir « une bonne histoire ». Son film à grand spectacle, « Hôtel Rwanda », en dépit d'une série d'approximations, de raccourcis et d'erreurs[5], connut dès sa sortie un succès mondial et fut nommé à trois oscars. Plus que tout autre film, il a sensibilisé un très large

public à l'histoire du génocide.

Cette fois, Paul Rusesabagina y est magnifié sans la moindre réserve en icône du courage. En exemple à suivre pour tous les humains. Presque un saint... Du moins dans le film qui n'était pas un documentaire.

Le Storytelling de « Hôtel Rwanda »

La plupart des journalistes se contentèrent d'applaudir au Storytelling et sans chercher plus loin, « vendirent » la si belle histoire à leur public : une sorte de Schindler rwandais. Dix ans plus tard, Marion Van Renterghem, envoyée spéciale du Monde, tenta de remettre les pendules à l'heure : « D'un bout à l'autre, il apparaît comme un amour de garçon. Pas un défaut. Un personnage de rêve comme on les aime à Hollywood. Aussi parfait dans le livre qu'il a écrit ensuite sur le même sujet, *An Ordinary Man*, publié aux Etats-Unis en 2006, traduit en plusieurs langues, [...] comparé à *Un long chemin vers la liberté*, de Nelson Mandela (1995), et *La Nuit*, d'Elie Wiesel (1955). »[6] Marion Van Renterghem savait manier l'ironie mais perdait son temps. L'histoire était si belle que quasiment aucun journaliste ne révisa son appréciation.

Paul Rusesabagina était à présent une vedette internationale, multipliant interviews, séances-photo et conférences rémunérées. Le 17 juillet 2005, avec sa femme Taciana Mukangamije, il fut reçu à la Maison Blanche, dans le bureau ovale, par George et Laura Bush. Le président américain lui remit la « Médaille de la Liberté », la plus haute récompense que les Etats-Unis puissent accorder à un civil. « Sa vie nous rappelle que combattre le mal sous toutes ses formes est un devoir moral », précisa Bush. C'est une règle du genre : partout dans le monde, les présidents aiment capter les étincelles de personnalités médiatiques. Et tant pis s'il s'agit d'étoiles filantes.

Un héros contesté par les rescapés

Le gérant des Mille-collines était-il ce héros de légende scénarisé dans « Hôtel Rwanda » ? Les rescapés des Mille-Collines sont les mieux placés pour en parler.

« La vérité est plus nuancée. Rusesabagina n'a jamais été menacé, il était au mieux avec les tueurs, il n'avait peur que pour sa seconde épouse, Taciana,

une tutsie », note François-Xavier Nsanzuwera. Ce dernier était procureur de Kigali. Recherché par les militaires et les miliciens, il avait trouvé refuge avec sa femme aux Mille-Collines jusqu'à leur exfiltration par les Casques bleus à la mi-mai 1994.

Repéré à l'hôtel par les « génocidaires », François-Xavier Nsanzuwera restait le plus souvent reclus dans sa chambre. Il évitait les « grosses huiles » de la machine à tuer qui venaient boire un verre au bar, où ils croisaient en ricanant certaines de leurs cibles. On y voyait souvent Georges Rutaganda[7], le deuxième vice-président des milices Interahamwe, grand ami de Paul Rusesabagina (ils sont nés dans la même région), et le général Augustin Bizimungu, chef d'état-major des Forces armées rwandaises[8]. Le colonel Théoneste Bagosora, « l'architecte du génocide »[9] y passait avec ses escortes. Et aussi l'éditorialiste italo-belge de la RTLM Georges Ruggiu, un petit homme bedonnant qui aimait se donner de l'importance avec sa vareuse militaire et son pistolet à la ceinture[10].

Froduald Karamira était un autre familier de Paul Rusesabagina aux Mille-Collines. Vice-président du Mouvement démocratique républicain (MDR, un parti concurrent de l'ex-parti unique MRND) il était surtout l'un des dirigeants les plus en vue de son aile extrémiste, le MDR-Power[11].

« Je connaissais Karamira depuis longtemps car comme procureur-adjoint, je l'avais aidé à régler un problème familial, raconte François-Xavier Nsanzuwera. Un jour de la fin-avril, il m'a fait appeler dans la suite de Rusabagina aux Mille-Collines. J'ai constaté que le gérant « tapait » dans les réserves de l'hôtel, car le champagne coulait à flot. Nous avons parlé un moment et je lui ai dit « Froduald, comment peux-tu faire partie de cette bande d'assassins ? » Il m'a répondu « François, c'est trop tard, je ne peux plus me retirer. »

Alors réceptionniste à l'Hôtel des Mille-Collines, Pasa Mwenenganugye, décrira aussi Paul Rusesabagina comme un manager qui « profite de la situation, occupe la suite présidentielle, consomme prostituées et champagne à gogo. »

« Il consomme prostituées et champagne à gogo »

François-Xavier Nsanzuwera ne considère pas que Paul Rusesabagina mérite son titre de héros : « Etre un héros, c'est risquer sa vie, c'est dominer

sa peur. Il ne prenait aucun risque, il faisait son petit business, il était protégé. Il m'a menacé de m'expulser de ma chambre, avec ma femme, pour non-paiement de loyer, j'ai dû lui signer une lourde reconnaissance de dette car l'hôtel était très cher. Rusesabagina n'était qu'un opportuniste. »

Cyrille Ntaganira, avocat au barreau du Rwanda, le confirme : « Tous les jours on attendait la mort. La seule question était : comment ? Les machettes terrorisaient. Dans l'hôtel, ça ne criait pas, ça ne pleurait pas, ça sentait la mort. On faisait ce qu'on nous disait. Quand Rusesabagina est venu nous dire qu'il fallait payer, j'ai pu rester car on était une quinzaine dans la chambre et l'un d'entre nous lui a signé une reconnaissance de dette. »[12]

Rusesabagina n'était-il finalement qu'une sorte de « kapo » ayant bénéficié du syndrome de Stockholm ? On l'a un peu oublié, mais à la libération des camps de la mort nazis par les Alliés, beaucoup de survivants croyaient devoir leur survie à leur kapo. Avant de réviser leur appréciation, lorsque leur sidération se serait dissipée, parfois des années plus tard...

« Tous les jours on attendait la mort »

A Kigali, en 2004, la pré-projection d'Hôtel Rwanda a suscité un profond malaise chez les rescapés.

« L'ennui, pour Paul Rusesabagina, est qu'il est jusqu'ici très isolé pour clamer qu'il a contribué à sauver du massacre le Mille Collines. Les différents témoins que nous avons interrogés à Kigali le perçoivent au mieux comme un gestionnaire sans états d'âme, au pire comme un traître, et, dans tous les cas, comme un vantard », écrit au terme de son enquête de 2015 notre consœur Marion Van Renterghem.[13] Elle ajoute qu'à Kigali, « séparément, les témoins racontent avec leurs mots les commerces du patron avec les militaires, l'argent demandé aux clients de l'hôtel, la coupure volontaire du téléphone et de l'électricité pour les isoler et rester maître à bord. » La même stratégie était appliquée, en pire, dans l'église de la Sainte-Famille, située en contrebas de l'hôtel.

Francois-Xavier Ngarambe, président de l'association mémorielle Ibuka-Rwanda et aujourd'hui ambassadeur du Rwanda en France, a dit de Rusesabagina « son héroïsme est mensonger. Il a fait du business avec le génocide. Il devrait être condamné ». Quant au portier de l'hôtel bien connu de tous, Zozo, dont la famille avait été décimée en dehors de l'hôtel, il se demandait pourquoi tant d'argent a profité à un seul homme sans un geste pour la com-

munauté des rescapés. Le film de Terry Jones n'avait rien d'une entreprise sociale au bénéfice des survivants. Rien à voir avec « La liste de Schindler »...

« Il a fait du business, il devrait être condamné »

Dans la légende hollywoodienne, Paul Rusesabagina est pendu au téléphone, tentant d'appeler la Maison Blanche, l'ONU, etc., pour sauver les réfugiés. Les rescapés du génocide étaient privés de combiné, mais cinq d'entre eux, qui émergèrent comme leaders, découvrirent une ligne de fax qui n'était pas coupée. Ils s'en servirent discrètement comme téléphone. Un jour ils apprirent que les Interahamwe s'étaient concertés pour investir l'établissement et liquider tous les résidents. « L'un des nôtres a réussi à joindre l'Elysée, on lui a passé quelqu'un qui a répondu qu'il allait intervenir. La personne a dû le faire, car le massacre a été annulé. »

Philip Gourevitch commente cet incident qui serait survenu le 15 mai 1994 : « La décision de vie ou de mort dépendait, comme toujours, des tueurs et, de manière éclatante dans ce cas, de leurs patrons français. »[14]

Les « patrons français » du génocide

Bruno Delaye, alors chef de la cellule Afrique de l'Elysée, a démenti être cette personne qui, depuis Paris, avait le pouvoir d'empêcher une tuerie programmée au Rwanda durant le génocide. Pourtant les archives françaises laissent supposer que l'Elysée et le « gouvernement des Sauveurs » s'étaient entendus pour laisser en vie les réfugiés des Mille-Collines et ceux du camp de Nyarushishi, au sud-ouest du Rwanda. Des otages en réserve, dans un dessein médiatique qui se révélera avec « l'opération Turquoise ».

François-Xavier Nsanzuwera, rétabli dans ses prérogatives de procureur de Kigali après la défaite des génocidaires, n'a plus mis les pieds qu'à deux reprises aux Mille-Collines. « Et c'est parce que je ne pouvais faire autrement, pour des rendez-vous. L'hôtel du « héros de Hollywood » me laisse de si mauvais souvenirs... »

La polémique aurait pu s'arrêter aux discussions sur le passé, aux mille façons de l'analyser. Mais Paul Rusesabagina traçait son sillon ; sous les feux

de la rampe, il se voyait un avenir radieux. Il a fondé un parti politique, PDR-Ihumure, en 2006. Pour gérer l'argent qu'il recueille, il crée l'Hotel Rwanda Rusesabagina Foundation à la même époque.

Rusesabagina se lance en politique...

Rusesabagina retournera une seconde fois voir le président des Etats-Unis. Adulé un peu partout en Occident, devenu riche, sa tête lui tourne plus encore. La Maison Blanche lui a donné des idées. Il répète à présent que Paul Kagame est jaloux de sa popularité. Il se voit président du Rwanda et commence à en parler autour de lui. Il ne supporte pas plus les réticences sur son héroïsme que les critiques. Au TPIR, il témoigne sans la moindre gêne en faveur de son ami le chef milicien Georges Rutaganda[15]. Il témoigne dans d'autres procès, toujours en faveur de personnes accusées de participation à l'extermination des Tutsi. La diaspora des génocidaires en fuite l'identifie comme un bon vecteur idéologique. « Il n'est pas un mauvais homme, seulement un sot, que n'importe qui peut manipuler » confie un de ses neveux. Presque toute sa parentèle est restée au Rwanda et lui fait des reproches. Il est vrai que l'esprit de famille ne semble pas habiter le héros de Hollywood, et inversement.

...et crée une branche terroriste !

En 2010, Paul Rusesabagina participe à la création du Rwanda National Congress (RNC) du général Kayumba Nyamwasa mais très vite prend ses distances, faute d'être reconnu comme le chef de l'opposition en exil. Il crée le Mouvement du Rwanda pour le Changement Démocratique (MRCDC), qui s'affiche comme une coalition de groupes de l'opposition incluant le PDR-Ihumure, et dont la branche militaire, le Front de Libération Nationale (FLN), est chargée d'attaques armées au Rwanda.[16] Beaucoup de noms ronflants cachant un maigre effectif. Pourtant, lorsqu'il dévoile sa stratégie à Bruxelles, Paul Rusesabagina est « présenté comme le nouvel homme providentiel pour le Rwanda. [...] pour briser la dictature implacable du FPR dont la folie meurtrière vient de faire plus de 6 millions de victimes au Rwanda et en particulier en RDC. »[17]

A Philip Gourevitch, Paul Rusesabagina racontait sa déception d'avoir

vu ses amis devenir des tueurs. C'était en 1995. Puis le discours de l'ancien gérant des Mille-Collines s'est radicalisé. Avec sa formation politique, il déclare en 2012 « être déterminés à déraciner complètement le FPR ». Le mot est lourd de menaces. Chacun sait que pendant le génocide, « déraciner » voulait dire tuer les enfants et bébés.

C'est une sorte de tragique fatalité au Rwanda – et ailleurs dans le monde – : ceux qui espèrent déstabiliser le président Kagame commencent par l'accuser d'avoir donné l'ordre d'abattre l'avion de Habyarimana, le 6 avril, attentat qui fut le signal des tueries. D'être le responsable du génocide des Tutsi. D'avoir ensuite fait massacrer en masse les Hutu, etc. D'être une sorte de Hitler tropical. Cette logomachie a commencé avec le génocide des Tutsi et ne s'est jamais modérée, bien au contraire. « Finir » les Tutsi est toujours au programme.

L'inévitable retour du « double génocide »

Postulant au statut d'opposant principal au régime de Kagame, Paul Rusesabagina semble avoir fait sienne l'idéologie de ses anciens amis, à commencer par la thèse du « double génocide ». A l'en croire, Paul Kagame aurait fait exterminer six millions de réfugiés hutus et de Zaïrois. Une Fake new parmi tant d'autres...

« Cette accusation de « double génocide » pour créer une sorte d'équivalence morale pour les crimes au Rwanda, deviendra un thème fréquent dans les entretiens ultérieurs avec les médias, observe l'analyste Michael Rubin. Dans une interview accordée à la radio publique de Chicago le 6 février 2007, par exemple, il a allégué que le Front patriotique rwandais, le parti du président rwandais Paul Kagame et le groupe qui a évincé les dirigeants hutus menant le génocide en 1994, avaient en fait dirigé le génocide dans le cadre d'une opération cachée. Cela revient à suggérer que les Arméniens se sont auto-massacrés pour calomnier les Turcs, ou que les Juifs étaient responsables de l'Holocauste. » [19]

Sanglants attentats du Rwanda

En 2017, le Mouvement rwandais pour le changement démocratique et son bras armé, le Front de libération nationale (FLN), tentent de renouer al-

liance avec le Rwanda national Congress de Kayumba Nyamwasa. Cet ancien compagnon de route de Kagame tombé en disgrâce, a une forte expérience de la lutte armée. Depuis l’Afrique du Sud, l’Ouganda, et le Burundi, Kayumba pilote une série d’attentats au Rwanda. Surtout entre 2010 et 2013 à Kigali. Des attaques à la grenade contre des marchés et des terrasses de cafés provoquent la psychose. Paul Kagame n’est pas du genre à se laisser faire. A deux reprises, Kayumba Nyamwasa échappe à une tentative d’assassinat. Lorsqu’un autre opposant Patrick Karegeya, est retrouvé étranglé dans sa chambre d’hôtel à Johannesburg le 1er janvier 2014, certains y voient la réplique du chef de l’Etat rwandais – sans jamais apporter de preuve décisive. Les défenseurs des droits de l’homme sont choqués. A Paris, le président François Hollande a-t-il agi autrement après les massacres du Bataclan et des rues voisines par des terroristes islamistes, le 13 novembre 2015 ? [20]. Là, c’est un chef d’Etat occidental qui dit « ceux qui s’attaquent à la France doivent pouvoir être pourchassés, poursuivis et bien sûr neutralisés quand c’est possible. » [21]

On ne compte plus le nombre d’actions violentes commanditées par les Etats occidentaux pour neutraliser « leurs » terroristes Les défenseurs des droits de l’homme n’y trouvent guère à redire...

Neutraliser ses opposants armés, un « privilège blanc » ?

Entre les groupes de terroristes agrégés par le RNC derrière la personnalité charismatique du général Kayumba Nyamwasa et les redoutables Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), émanation de l’ancienne armée génocidaire des FAR, qui sèment la terreur au Nord-Est du Congo depuis un quart de siècle, dire que le jeune Mouvement rwandais pour le changement démocratique et le Front de libération nationale de Paul Rusesabagina peinent à impressionner serait une litote. Comment rivaliser avec les opérations de grande envergure des FDLR ? Par exemple celle d’octobre 2019, lorsqu’un groupe bien armé a opéré dans le district de Musanze, près des frontières congolaise et ougandaise. Quatorze civils furent tués avant que les militaires rwandais ripostent, abattant dix-neuf terroristes et capturant cinq autres – qui furent interrogés par des journalistes occidentaux et reconurent les faits.

Pour une dépense de quelques dizaines de milliers d'euros, Paul Rusesabagina réussit à installer son petit mouvement rebelle dans un secteur géographique peu exploité par des concurrents, la forêt primaire de Nyungwe, à cheval entre le Nord-Burundi et le Sud-Rwanda. Les opérations terroristes sont déléguées à un certain Callixte Nsabimana, alias Sankara. Celui-ci lance plusieurs attaques en 2018. Ses hommes tirent sur un autobus, l'incendient, tuent deux personnes et en blessent plusieurs dizaines. Ils créent un tel climat d'insécurité dans la pittoresque région de Nyungwe que les touristes n'y viennent plus.

Terreur à prix soldé

Cependant, les militaires rwandais réussirent à capturer un certain nombre de membres du FLN avant qu'ils parviennent à trouver refuge au Burundi.

Identifié, Callixte Nsabimana, leur porte-parole, sera extradé des Comores vers le Rwanda. « Lorsque nous avons attaqué la région de Nyungwe, nous avons donné au FLN l'ordre précis que quelles que soient leurs opérations, il devait s'agir de détruire des ponts, de mener des embuscades sur des véhicules militaires, d'attaquer des bureaux du gouvernement ainsi que la police et des camps militaires. Nous ne nous attendions pas à ce qu'ils attaquent des civils », prétendra-t-il pour sa défense. De son côté, Paul Rusesabagina minimise depuis la Belgique : « Nous avons formé le FLN comme un bras armé. Je ne nie pas que le FLN a commis des crimes, mais mon rôle était la diplomatie. »

Pourtant en 2018, dans une vidéo soutenant le FLN, Paul Rusesabagina avait déclaré : « Le moment est venu pour nous d'utiliser tous les moyens possibles pour amener le changement au Rwanda car tous les moyens politiques ont été tentés et ont échoué. »

Un branquignol de la terreur ?

Le procès de Callixte Nsabimana et d'un autre comparse commença à Kigali où ils étaient accusés de formation d'une milice illégale, participation à des activités terroristes, meurtre, enlèvement, et aussi pour avoir nié ou minimisé le génocide des Tutsi du Rwanda.

Même s'il apparaissait comme le maillon faible dans la galaxie des mou-

vements rebelles d’Afrique centrale, Paul Rusesabagina avait dorénavant du sang sur les mains et peu de leçons à donner en termes de droits de l’homme. « Les actions de Rusesabagina il y a un quart de siècle ne peuvent excuser ses actions ultérieures, écrit encore l’analyste américain Michaël Rubin. Comme Bill Cosby, O.J. Simpson et Robert Downey, Jr., il doit apprendre que la renommée d’Hollywood n’est pas un laissez-passer gratuit pour enfreindre la loi. Les accusations de terrorisme et de meurtre contre Rusesabagina sont réelles, et les propres paroles de Rusesabagina sont la preuve la plus accablante contre lui. L’ambition et l’arrogance peuvent être un mélange nocif. » [22]

La piste belge dans l’argent du sang

En 2010, le Parquet de Kigali avait adressé une demande de coopération judiciaire à la Belgique afin de contrôler les mouvements de fonds entre le mouvement de Paul Rusesabagina et la région des Grands Lacs, d’interroger Rusesabagina et ses comparses sur le financement du terrorisme au Sud du Rwanda et de perquisitionner les domiciles des intéressés. En 2019, des policiers belges finirent par convoquer l’ancien hôtelier en présence des procureurs rwandais. Ils le relâchent sans aucune charge. Il se croyait tranquille. Pourtant, quelques jours plus tard, une perquisition à son domicile de Bruxelles se révéla très productive : Paul Rusesabagina gérait sa petite entreprise terroriste comme un hôtel : il conservait les traces des sommes reçues et reversées à « Sankara » et à d’autres. L’informatique confirmait les preuves verbales.

Aux Etats-Unis où les FDLR sont classés comme groupe terroriste, Western Union a été obligé de communiquer aux autorités rwandaises les relevés des transferts d’argent. Le dossier d’accusation était complété par les aveux de « Sankara » et de ses lieutenants ainsi que de quelques personnes interrogées en Belgique. Il ne restait plus qu’à capturer le héros de Hollywood, plus ou moins protégé d’une extradition par sa nationalité belge et sa carte de résident aux Etats-Unis.

Rusesabagina se réveille : il est au Rwanda !

Digne d’une série de fiction pour Netflix, la « livraison » au Rwanda de Paul Rusesabagina au mois d’août 2020 a été parfaitement racontée par

Jeune Afrique et Libération. 23] Un pasteur évangélique burundais, Constantin Niyomwungere, avait de longue date gagné sa confiance. L'été dernier, il échangea avec lui quant à la possibilité de rencontrer divers personnages de sa galaxie et de nouveaux dirigeants du régime burundais dont il faut rappeler qu'il est sous enquête de la CPI pour divers crimes contre l'humanité. . Et qu'elles payaient son transport en jet privé. Constantin Niyomwungere avait été repéré par le RIB – le FBI rwandais – dans les documents transmis pas les autorités judiciaires belges, parmi les interlocuteurs de Rusesabagina et il avait été longuement interrogé sur ses liens avec l'intéressé comme tout service de police le ferait avec un proche d'un terroriste. Ce pasteur n'avait aucun lien avec l'Intelligence au Rwanda. Il a confirmé sa relation privilégiée mais a dénoncé la violence armée qui lui était insupportable. Lorsque durant l'été 2020 ces contacts aboutirent à la mise en place d'un projet de voyage, il recontacta le RIB et comme dans d'innombrables autres cas similaires, se proposa de livrer son « ami » à la police rwandaise. Le RIB n'avait pas les moyens de financer un jet privé pour le pasteur et c'est l'intelligence service qui prit en charge la facture, seul geste posé par une autorité rwandaise en ce dossier. Le piège pour transporter Rusesabagina à son insu jusqu'à l'aéroport de Kigali fonctionna parfaitement. L'intéressé accomplit volontairement et sans contrainte ni violence tous les actes liés à son voyage. Dans l'avion, Rusesabagina s'était endormi à la suite de libations. Sidéré, l'ex-patron des Mille-Collines ne put que protester contre son « enlèvement ». Toujours stupéfait, lors d'une audience devant ses juges le 27 novembre 2020 : « J'ai été kidnappé », se contenta-t-il de répéter.

« J'ai été kidnappé »

« Notre père est un citoyen belge, proclame Carine Kanimba, fille adoptive de Paul Rusesabagina. Les autorités lui ont accordé le statut de réfugié politique et en faisant cela, ont accepté de le protéger contre les persécutions dont il était la cible au Rwanda. » Elle ajoute qu'en 1999, ayant obtenu la nationalité belge « à une époque où le Rwanda ne tolérait pas la double nationalité, il est donc devenu citoyen belge et uniquement belge ».

Un argument fragile qui ne résiste pas à l'analyse juridique menée par l'office du Procureur au Rwanda. Si la Belgique interdisait la double nationalité, la sanction de perte de la nationalité d'origine revient à l'Etat dont le ressortissant est primo national et jamais le Rwanda n'a retiré la nationalité

à l'intéressé. Rusesabagina n'a jamais renoncé à la nationalité rwandaise. Si à l'audience il clama qu'il n'était plus rwandais, le travail de l'équipe du procureur démontra par des écrits clairs et sans ambiguïté que l'intéressé avait encore demandé un passeport rwandais pour lui-même et sa famille dans les années 2000. D'autre part, aucune loi ni aucune convention internationale n'empêche l'ordonnateur d'actes terroristes d'être jugé dans le pays où ces crimes ont été commis, et ce au titre de la connexité conformément à une jurisprudence bien établie dans le monde entier. Last but not least, comment pouvait-il ambitionner de devenir président du Rwanda s'il avait récusé sa nationalité rwandaise ?

La nationalité belge ne confère aucune impunité

A Kigali, le Parquet a interrompu le procès de « Sankara » et d'un autre porte-parole du FLN pour engager cette fois une action groupée dite « l'affaire de Nyungwe ». Autour de Rusesabagina, accusé vedette maladroit, vingt personnes comparaissent pour actes de terrorisme, meurtres, négationnisme, etc. Tous dans l'étrange uniforme rose bonbon des détenus, qui est de règle depuis l'époque de Juvénal Habyarimana lorsque le ministère de la Justice avait acheté à bas prix des kilomètres de tissu rose. Le nouveau procureur général du Rwanda, Aimable Havugiyaremye avec l'appui du RIB, a amené des preuves scientifiques en montant d'un sérieux cran le niveau de professionnalisme de ses équipes, et a voulu un procès qui réponde aux standards les plus pointilleux de la justice internationale. Les accusés ont choisi des avocats – rwandais -, et les débats sont diffusés en direct sur Youtube en kinyarwanda et en traduction simultanée en anglais. [24] L'acte d'accusation, que nous avons pu consulter en anglais, est un modèle du genre. Seul bémol dans ce processus bien réglé, le directeur de la prison, dans un excès de zèle, a intercepté certains courriers échangés entre Rusesabagina et son avocat (même s'il sera relevé, ce genre d'incident n'est pas propre au Rwanda).

Au Rwanda où la population est strictement confinée pour cause de Covid, on suit avec passion les audiences du « Nyungwe case » sur smartphone, tablette ou ordinateur. C'est le sujet de conversation à la mode. Les co-accusés du héros de Hollywood l'accablent de sarcasmes et le chargent de « révélations » toujours plus embarrassantes. Une pièce de théâtre plus tragique que

comique en live. Et les récits des victimes ne sont pas encore venus à l'audience. Dans son uniforme rose XXL, Rusesabagina apparaît singulièrement dépassé. Déjà, le costume trois pièces de héros était grand pour lui...

[Notes :]

[1] Philip Gourevitch, “We Wish to Inform You That Tomorrow We Will Be Killed with Our Families (1998). Traduction française de Philippe Delamare, « Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles », 1ere Ed. Denoël Impacts, Paris, 1999. Ed. Poche, Paris, 2003. Les citations qui suivent se réfèrent à l'édition française de 1999.

[2] Philip Gourevitch, op. cit., pp. 126, 132, 134 à 137, 147 à 156, 162 à 166, 276, 398.

[3] Ibidem, p. 163.

[4] Paul Rusesabagina prétend avoir été l'objet d'une tentative d'assassinat par un militaire rwandais qui aurait été bloqué par son gardien, en 1996. Un épisode qui n'est documenté que par sa déclaration aux services belges d'immigration, lesquels lui ont accordé l'asile politique. Mais il est vrai qu'à cette époque, des militaires indisciplinés se livraient à des cambriolages, des vols de voitures et des rackets en tous genres. Les coupables pris sur le fait furent lourdement châtiés et la discipline rétablie.

[5] Cf. Alfred Ndahiro et Privat Rutazibwa, « Hotel Rwanda » ou le génocide des Tutsis vu par Hollywood, Ed. L'Harmattan, Paris, 2008.

[6] Marion Van Renterghem, Hôtel Rwanda : le bûcher d'une vanité, Le Monde, 20 juillet 2015,

https://www.lemonde.fr/festival/article/2015/07/28/hotel-rwanda-le-bucher-d-un-4701583_4415198.html

[7] Georges Anderson Nderubumwe Rutaganda – son nom complet – a été définitivement condamné en 2009 par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour génocide, crimes contre l'humanité et meurtre. Il est décédé du SIDA en prison le 11 octobre 2010.

[8] En 2011, Augustin Bizimungu a été condamné à trente ans de prison par le TPIR pour génocide et crimes contre l'humanité.

[9] Théoneste Bagosora a été définitivement condamné par le TPIR à 35 ans de prison pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

[10] Georges Ruggiu (qui a pris le nom de Georges Omar Ruggiu après sa conversion à l'islam) a été condamné le 1er juin 2000 par le TPIR à 12 ans

de réclusion après un plaider coupable.

[11] Cible d'un mandat d'arrêt international émis par le Rwanda, Fro-duald Karamira a été extradé de New Delhi. Jugé pour génocide à Kigali, il a été condamné à mort le 12 septembre 1997. Il a fait partie des derniers exécutés au Rwanda, à Pâques 1998.

[12] Cité par Marion Van Renterghem, op cit.

[13] Ibidem.

[14] Philip Gourevitch, op. cit., pp. 164-165.

[15] Lire notamment Marion Van Renterghem, op.cit.

[16] <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2020/09/rwanda-paul-rusesabagina-mus>

[17] Maurice Izabayo, Jambonews.net. Accessible sur : <https://www.jambonews.net/actualites/20121218-le-heros-dhotel-rwanda-devoile-la-strategie-de->

[18] Ibidem.

[19] Michaël Rubin, « Hotel Rwanda's Rusesabagina Deserves Prison. The beliefs Rusesabagina has sought to hold to the very end are moral equivalency, genocide denial, megalomania, and support for terror. » The National Interest, 15/2/2021, accessible sur :

<https://nationalinterest.org/feature/hotel-rwanda%E2%80%99s-rusesabagina-deser->

[20] Cf. Gérard Davet et Fabrice Lhomme, « Un président ne devrait pas dire ça... », Les secrets d'un quinquennat, Ed. Stock, Paris, 2016.

[21] <https://www.lejdd.fr/Politique/dans-son-livre-hollande-revient-encore-sur-1>

[22] Michael Rubin (@ Mrubin1971) est un contributeur au blog confidentiel de Beltway du Washington Examiner. Il est chercheur résident à l'American Enterprise Institute et ancien fonctionnaire du Pentagone.

[23]- Maria Malagardis, "Comment le Rwanda a piégé un ex-héros de Hollywood", Libération, 16 février 2021, accessible sur :

<https://www.liberation.fr/international/afrique/rwanda-le-piege-qui-a-ramene-1HESCKQWEXZDZHCDV3MRBSBQ3BY/>

Mehdi Ba, "Rwanda : comment Paul Rusesabagina a été piégé" Jeune Afrique, 16 février 2021.

<https://www.jeuneafrique.com/1122350/politique/comment-paul-rusesabagina-a-ete-piege-par-le-rwanda/>

[24] A suivre sur :

https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=8t6NWJhM_uc&feature=youtu.be